Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST QUENTIN - 0202 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 08/09/2025 - 3391 - 2019 B 00167 - 849 489 398 - AB ST QUENTIN

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des impôts)

N°15949*07

Désignation de l'entreprise : AB ST QUENTIN — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 12 Boulevard de Verdun 02100 SAINT-QUENTIN — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 4 9 4 8 9 3 9 8 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2024 Net 3
	Capital souscrit non appelé TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC		
	Frais de développement	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 850	AG	37	3 813
	Fonds commercial (1)	AH	765 000	AI	98 388	666 613
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 566	AK	1 234	331
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	79 018	AS	40 553	38 466
	Autres immobilisations corporelles	AT	437 712	AU	100 856	336 855
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	18 877	BI		18 877
	TOTAL (II)	BJ	1 306 023	BK	241 068	1 064 955
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	15 963	BU		15 963
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
	Autres créances (3)	BZ	62 326	CA		62 326
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	75 000	CE		75 000
	Disponibilités	CF	241 004	CG		241 004
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 001	CI		1 001
	TOTAL (III)	CJ	395 293	CK		395 293
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 701 316	1A	241 068	1 460 249

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'1 an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2025
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AB ST QUENTIN — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 19 000)	DA	19 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	313 375
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	23 799
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-37 264
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	319 661
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	896 392
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	36
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	69 109
	Dettes fiscales et sociales	DY	159 389
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	15 661
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 140 588
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 460 249

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	Dont Ecart de réévaluation libre	ID	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	239 830
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AB ST QUENTIN — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC	1 968 699			1 968 699
	Production vendue biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue services *	FG / FH / FI				
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	1 968 699			1 968 699
	Production stockée *	FM				
	Production immobilisée *	FN				8 415
	Subventions d'exploitation	FO				7 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)	FP				936
	Autres Produits (1) (11)	FQ				145
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				1 985 195
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *	FS				496 039
	Variation de stocks (marchandises) *	FT				-2 920
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *	FU				2 430
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *	FV				1 857
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *	FW				310 541
	Impôts, taxes et versements assimilés *	FX				7 254
	Salaires et traitements *	FY				689 377
	Charges sociales (10)	FZ				164 160
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (14)	GA				173 163
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				118 119
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				1 960 020
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG				25 174
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				291
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				291
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				44 422
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				44 422
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	GV				-44 131
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW				-18 956

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISALUMP1A

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AB ST QUENTIN — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	22
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	22
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	18 240
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	90
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	18 330
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-18 307
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 985 508
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 022 772
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-37 264

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	5 582
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	16 365
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	AI	936
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	118 088
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al 3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CB RYANAIR TMU FACT 111223 CB RYANAIR TMU FACT 111223	131	
CB MARKETING CREAT FACT 040324 CB MARKETING CREAT FACT 040324	396	
CB MARKETING CREAT FACT 170824 CB MARKETING CREAT FACT 170824	672	
*C170423ABS00SAS OLINN FINANCE *C170423ABS00SAS OLINN FINANCE	29	
CB Trainline SAS FACT 010924 CB Trainline SAS FACT 010924	187	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
CH N 0000548 CONTROLE URSSAF MISE EN DEMEURE	16 365	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a aquit le fonds de commerce pour un montant de 765 000€ en date du 18/09/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation limitée

Les fonds de commerce sont amortis sur une durée de 10 ans dans le respect de l'article L123-16 du code de commerce relatif aux petites entreprises.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	770 416		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		77 057		1 961
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	305 680		1 241
		Matériel de transport			127
		Matériel de bureau & mobilier informatique	130 057		607
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	512 794		3 936
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		18 157		720
		TOTAL	18 157		720
		TOTAL GENERAL	1 301 367		4 656

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			770 416	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				79 018	
		Inst. gal. agen. amé. divers			306 921	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			127	
		Mat. bureau, inform., mobilier			130 664	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			516 730	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				18 877	
		TOTAL			18 877	
		TOTAL GENERAL			1 306 023	

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial		21 888	76 500		98 388
Autres immobilisations incorporelles		760	511		1 271
	TOTAL	22 647	77 011		99 659
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		17 652	22 901		40 553
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	12 959	30 824		43 783
	Matériel de transport		11		11
	Mat. bureau et informatiq., mob.	14 646	42 416		57 062
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	45 257	96 152		141 409
	TOTAL GENERAL	**67 904**	**173 163**		**241 068**

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	14 899,83	15 963,00	14 899,83	15 963,00
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**14 899,83**	**15 963,00**	**14 899,83**	**15 963,00**

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	18 877		18 877
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 096	1 096	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 953	6 953	
	Impôts sur les bénéfices	9 312	9 312	
	Etat & autres — Taxe sur la valeur ajoutée	39 215	39 215	
	coll. publiques — Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	5 750	5 750	
	Charges constatées d'avance	1 001	1 001	
	TOTAUX	**82 204**	**63 327**	**18 877**

Renvois
(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 001
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**1 001**

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	896 392	-4 365	758 391	142 366
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		69 109	69 109		
Personnel & comptes rattachés		102 848	102 848		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		52 830	52 830		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 021	1 021		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	2 690	2 690		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		36	36		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		15 661	15 661		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAUX	**1 140 588**	**239 830**	**758 391**	**142 366**

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 132 137

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 110
Dettes fiscales et sociales	77 615
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**86 725**

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 4 700,00 Euros.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

LES EFFECTIFS

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel salarié :	**23,00**	**23,00**
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	23,00	23,00
Ouvriers		

AB ST QUENTIN

Société par actions simplifiée au capital de 19.000 €
Siège : SAINT QUENTIN (02100)
12, boulevard de Verdun

R.C.S. SAINT QUENTIN 849.489.398.

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2025

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION

Perte de l'exercice 37.264 €

Au report à nouveau

RESOLUTION D'AFFECTATION

TROISIEME DECISI0N AFFECTATION DU RESULTAT

l'associée unique sur proposition de la Présidence, décide de reporter à nouveau la perte de l'exercice qui s'élève à 37.264 €.

L'associée unique reconnaît en outre qu'il lui a été rappelé, que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices se sont élevés respectivement à :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A LA REFACTION LEGALE		REVENUS NON ELIGIBLES A LA REFACTION LEGALE
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	
2021	55.000 €	Néant	Néant
2022	Néant	Néant	Néant
2023	Néant	Néant	Néant

AB ST QUENTIN

Société par actions simplifiée au capital de 19.000 €

Siège : SAINT QUENTIN (02100)
12, boulevard de Verdun

R.C.S. SAINT QUENTIN 849.489.398.

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2025

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Chère associée,

Objet de la réunion

Nous vous avons réunis, conformément à la loi et aux statuts de notre société, en assemblée générale ordinaire, à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Tous les documents sociaux, comptes, rapports ou autres documents et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Situation de la société durant l'exercice écoulé

A l'effet de situer l'activité de notre société au cours de l'exercice écoulé, nous vous indiquons, au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires H.T. réalisé s'est élevé à 1.968.699 € contre 2.035.080 € l'exercice précédent et que le résultat de l'exercice se traduit par une perte de 37.264 € après dotation aux amortissements de 173.163 €.

Le compte de résultat fait apparaître, pour les principaux postes, les chiffres suivants :

	Exercice 2023	Exercice 2024
Total des produits d'exploitation	2.054.351	1.985.195
Total des charges d'exploitation	2.104.828	1.960.020
Total des produits financiers	100	291
Total des charges financières	31.902	44.422
Total des produits exceptionnels	1.048	22
Total des charges exceptionnelles	779	18.330

Le résultat courant avant impôt ressort à (18.956) € contre (82.279) € l'exercice précédent.

A la clôture de l'exercice, notre actif immobilisé s'élevait en valeur nette à 1.064.955 € contre 1.233.462 € l'exercice précédent.

Au titre de l'exercice, nous avons procédé à peu d'investissements (3.936 € hors immobilisations financières). Il est vrai que l'exercice passé nous avons réalisé des investissements pour un montant de 1.250.000 €.

Nous avons fait l'acquisition de matériel outillage pour 1.961 €. Il s'agissait d'un lave-vaisselle.

Nous avons également effectué quelques travaux d'agencements pour 1.241 € (câblage pour les diffusions télévisées).

Nous avons levé l'option d'achat pour un montant de 127 € d'un véhicule (fourgon Toyota).

Enfin, nous avons fait l'achat de matériel de bureau et informatique pour 607 € (Iphone).

Nos immobilisations financières ont augmenté de 720 € (dépôt et cautionnement). Elles s'élèvent désormais à 18.877 €.

Nous n'avons procédé à aucune sortie d'éléments de notre actif immobilisé.

Notre actif circulant est de 394.292 € contre 396.617 € l'an dernier (hors charges constatées d'avance) pour un endettement global de 1.140.588 € contre1.275.085 €. Notre ratio qui avait été fortement impacté l'an dernier par le recours à un prêt bancaire pour financer l'acquisition du fonds s'est très légèrement amélioré (0,35 contre 0,31).

Notre stock a légèrement augmenté. Il s'élève à la clôture de l'exercice à 15.963 € contre 14.900 € précédemment. Il s'agit exclusivement de marchandises.

Nous n'avons constitué aucune provision sur le stock.

Nous n'avons aucun en cours clients. Il n'y a donc pas lieu à information sur les délais de paiement.

Les autres créances ont diminué. Elles s'élèvent à 62.326 € contre 89.637 € précédemment. Il s'agit essentiellement d'une créance d'IS pour 9.312 € (pas de variation sur l'exercice), de TVA déductible pour 39.215 € contre 75.043 € l'exercice dernier, d'avances au personnel pour 1.096 € contre 618 € et des organismes sociaux pour 6.953 €.

Nos charges constatées d'avance ont diminué. Elles s'élèvent à 1.001 € contre 1.930 € l'exercice dernier.

A la clôture de l'exercice, notre endettement auprès de nos partenaires financiers s'élevait à 896.392 € contre 1.028.530 € précédemment (prêt relatif à l'acquisition du fonds de commerce).

Hormis un compte courant de 36 € qui n'a pas évolué sur l'exercice, nous n'avons pas de dettes financières diverses.

L'endettement fournisseurs a de nouveau diminué. A la clôture de l'exercice il s'élève à 69.109 € contre 75.933 € précédemment. Il est vrai que nous avons eu cet exercice nettement moins d'achats de marchandises (- 39.826 €) et de charges externes (- 293.590 €).

Conformément aux dispositions de l'article L 441-14 du code de commerce, vous trouverez ci-dessous les informations sur les délais de paiement selon le tableau prévu à l'article D 441-6 I 1° du code de commerce.

	Article D 441-6-I 1 Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total 1 jour et +
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées						
Montant total des factures concernées HT	45.015 €	11.828 €	741 €	24 €	22.504 €	35.097 €
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	5,56%	1,46%	0,09%	%	2,78%	4,34%
(B) Factures exclues de (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre des factures exclues						

Montant total des factures exclues	€
(C) Délais de paiements de référence utilisés (contractuel ou délai légal article L 441-6 ou article L 443-1 du code de commerce	
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels Délais légaux

Les dettes fiscales et sociales sont en légère hausse. Elles s'élèvent à 159.389 € contre 154.097 €.

Pour ce qui est des dettes sociales, elles s'élèvent à 155.678 € contre 134.116 €. Nous avons un accroissement des rémunérations dues (+ 15.318 €) et des charges sociales (+ 6.244 €). Il est vrai que nous avons un accroissement de la charge de personnel (+ 69.556 €).

Les dettes fiscales s'élèvent à 3.711 € conte 19.981 €. Cet exercice la TVA collectée est de 1.021 € contre 16.652 € précédemment. Les autres impôts et taxes assimilés sont en légère baisse (- 639 €).

Enfin, nous avons un poste autres dettes en légère baisse (15.661 € contre 16.490 €).

Notre situation financière se présente comme suit :

SITUATION FINANCIERE		
	2023	**2024**
Fonds de Roulement	19.854	155.463
Excédent de financement d'exploitation	272.226	160.541
Trésorerie nette	292.080	316.004

Notre situation financière est saine.

Quant à l'exploitation, il convient de relever une diminution du chiffre d'affaires. En effet, celui-ci s'élève à 1.968.699 € contre 2.035.080 € l'an dernier. La baisse est de l'ordre de 3,3 %.

Nous avons un peu de production immobilisée pour 8.415 €. Il s'agit d'avantages en nature.

Les transferts de charges ont légèrement diminué (936 € contre 1.477 €).

Cet exercice, nous avons perçu des subventions d'exploitation pour un montant de 7.000 € contre 10.000 € l'an dernier. Les autres produits ne sont pas significatifs (145 €).

Nos achats de marchandises ont diminué. Ils se sont élevés pour l'exercice à 496.039 € contre 535.864 € auparavant. La diminution est ici de l'ordre de 7,4 % hors variation de stocks.

Les achats d'emballages ne sont pas significatifs (2.430 €).

Il convient de souligner que nous avons amélioré notre marge brute.

Nos charges externes s'élèvent à 310.541 € contre 604.130 € auparavant. Elles représentent 15,77 % du chiffre d'affaires contre 29,69 % l'exercice dernier. Notre ratio est nettement meilleur. Nous avons une bonne maitrise de l'ensemble de nos charges. Les principaux mouvements de l'exercice concernent : à la baisse et cela était prévisible dans la mesure où nous avons racheté le fonds de commerce, nous n'avons plus supporté de redevances de location-gérance (199.980 € l'an dernier), de frais d'actes (- 58.057 €) et d'honoraires (- 34.124 €). Certains postes ont cependant augmenté et principalement les loyers de l'immeuble (+ 21.796 €) et les assurances (+ 5.003 €).

Nous avons une meilleure valeur ajoutée produite.

Les impôts et taxes s'élèvent à 7.254 € contre 9.209 € précédemment.

La diminution provient de la CVAE (- 1.423 €) et de redevance audio (- 617 €). C'était la situation inverse l'exercice dernier. La taxe d'apprentissage et la CFE sont demeurées relativement stables.

Bien que nous ayons un effectif moyen en baisse, les frais de personnel ont augmenté. La masse salariale s'élève à 853.537 € contre 775.551 € précédemment. La grille des salaires a été revue à la hausse. Nous sommes toujours au-dessus de la moyenne nationale en termes de grille des salaires

La rémunération du personnel (y compris les apprentis) a augmenté (+ 34.267 €). Il en est de même et en toute logique des congés payés et charges y afférentes (+ 14.392 €). Il convient également de souligner que cet exercice les frais de blanchisserie apparaissent dans les salaires et traitements pour 10.284 € alors qu'ils figuraient l'exercice dernier en charges externes.

Il en est de même des charges sociales. Les cotisations URSSAF et pôle emploi sont en hausse (+ 14.962 €) et les cotisations retraites augmentent de 4.601 €. les autres postes ne sont pas significatifs.

Il est intéressant de mesurer la part des frais de personnel dans le chiffre d'affaires. Après calcul, pour réaliser 100 € de chiffre d'affaires au 31 décembre 2024 il faut engager 43,36 € de frais de personnel contre 38,11 € au 31 décembre 2023. Nous sommes revenus au ratio de 2022.

Malgré une perte de productivité, nous avons amélioré notre EBE grâce au fort accroissement de la valeur ajoutée.

Nos dotations aux amortissements augmentent fortement. Elles s'élèvent à 173.163 € contre 54.402 € précédemment.

Les autres charges ont légèrement diminué. Elles s'élèvent à 118.119 € contre 121.974 € l'an dernier. Il s'agit essentiellement des redevances de marque et de marketing.

Notre résultat d'exploitation est bénéficiaire à hauteur de 25.174 € contre un résultat déficitaire l'an dernier de 50.477 €.

Les produits financiers ne sont pas significatifs (291 €).

Nous avons davantage de charges financières 44.422 € contre 31.902 €. Il s'agit des intérêts liés à l'emprunt.

Nos produits exceptionnels ne sont pas significatifs (22 €). Nos charges exceptionnelles ont augmenté (18.330 € contre 779 € précédemment). Il s'agit principalement de charges sur exercices antérieurs.

En définitif, notre résultat se solde par une perte de 37.264 €.

Bien que nous avions un résultat d'exploitation positif, ce dernier était insuffisant pour couvrir les charges financières et exceptionnelles. Nous avions en début d'exercice une progression de chiffre d'affaires de l'ordre de 4% nous permettant d'espérer la réalisation d'un bénéfice. Malgré la diminution du chiffre d'affaires et grâce à une très bonne maitrise des achats et des charges nous étions parvenus à un résultat d'exploitation positif qui, malheureusement fut absorbé par les charges financières et exceptionnelles.

Notre ratio d'endettement général par rapport aux capitaux propres est de 3,57. L'endettement financier pour sa part est de 2,80.

Existence de succursales

Nous vous informons conformément aux dispositions de l'article L 232-1 II du code de commerce que la société ne dispose d'aucune succursale.

Montant des prêts interentreprises

Nous vous précisons conformément aux dispositions de l'article L 511-6 et R 511-2-1-1 II du code monétaire et financier que la société n'a consenti aucun prêt à moins de deux ans aux entreprises avec lesquelles elle entretient des liens économiques.

Indicateurs clés de performance de nature financière et de nature extra-financière

En raison de l'activité, nous n'avons pas identifié d'indicateurs clés de performance de nature financière ou de nature extra-financière nécessaire à la compréhension des affaires, des résultats ou de la situation de la société.

Activité de la société en matière de recherche et de développement

Eu égard aux dispositions de l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a entrepris, au cours de l'exercice écoulé, aucune activité significative en matière de recherche et de développement.

Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Il est précisé qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

Evolution prévisible de la société

Les perspectives pour l'exercice en cours et l'avenir immédiat, compte-tenu des premiers mois d'activité du nouvel exercice, sont compliquées. Le marché national de la restauration est en baisse de 4%. La société se situe dans cette fourchette. La gestion des achats reste bonne. Nous conservons également une bonne maitrise de nos charges. Nous travaillons désormais sur le ratio concernant la masse salariale.

Malgré la baisse du chiffre d'affaires probable, les résultats devraient être meilleurs.

En tout état de cause, nous prenons toutes les mesures qui s'imposent pour agir au mieux des intérêts de la société et nous tenons à remercier tous ceux qui, par leurs efforts, contribuent à assurer le redressement de l'entreprise.

Utilisation des instruments financiers

Nous n'avons pas identifié d'information pertinente à vous communiquer en matière d'utilisation d'instruments financiers par la société à des fins d'évaluation de l'actif et du passif ou encore de sa situation financière.

Prévention des risques technologiques

Nous vous informons que la société n'exploite aucune installation classée susceptible de créer des risques pour la santé et l'environnement.

Prise de participation ou de contrôle

Nous vous informons conformément aux dispositions de l'article L 233-6 al 1 du code de commerce que la société n'a pris au titre de l'exercice aucune participation ni de contrôle.

Plus généralement, la société ne détient aucune filiale ni participation.

Opérations effectués par la société sur ses propres actions

Nous vous informons qu'aucune des actions émises par la société n'est auto-détenue.

Valeurs mobilières donnant accès au capital

Nous vous informons conformément aux dispositions de l'article L 228-99 du code de commerce que la société n'a procédé à aucune opération visée par ce texte.

Options de souscriptions ou d'achat d'actions

Nous vous informons conformément aux dispositions de l'article L 225-181 du code de commerce que la société n'a réalisé aucune opération visée par ce texte.

Sanctions pour pratiques anticoncurrentielles

Nous vous informons que la société ne fait l'objet d'aucune sanction telle que visée à l'article L. 464-2, 1, alinéa 10 du code de commerce.

Changement de mode de présentation des comptes ou des méthodes d'évaluation

Aucune dérogation significative aux principes, règles et méthodes de base de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

Affectation des résultats

L'affectation des résultats que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Nous vous demandons de reporter à nouveau la perte de l'exercice qui s'élève à 37.264 €.

Dividendes mis en distribution au titre des exercices antérieurs

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices se sont élevés à :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A LA REFACTION LEGALE		REVENUS NON ELIGIBLES A LA REFACTION LEGALE
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUES	
2021	55.000 €	Néant	Néant
2022	Néant	Néant	Néant
2023	Néant	Néant	Néant

Mandat des commissaires aux comptes

Le mandat des commissaires aux comptes arrive à expiration avec la présente assemblée. Dans la mesure où la société se trouve en dessous des seuils fixés par la loi PACTE il vous sera proposé de ne plus désigner de commissaires aux comptes.

Quotité de capital détenu par les salariés

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du code de commerce, nous vous demandons de prendre acte de ce qu'à la clôture de l'exercice la participation des salariés telle que définie par ce texte ne représentait aucune fraction du capital social.

Il est précisé à cet égard que le personnel salarié de la société ne détient aucune participation au capital de la société dans le cadre d'un dispositif d'épargne salariale visé par ce texte. Par ailleurs, aucun plan d'option de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel de la société.

Nous vous précisons que l'obligation de consultation triennale de l'assemblée générale a été supprimée par la loi du 19 juillet 2019.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

MP

Les conventions réglementées

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport de votre Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux de l'exercice clos et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du code de commerce.

Conclusion

Nous vous demandons de donner quitus entier et définitif à votre Président de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'accomplissement de sa mission qu'il vous relate dans son rapport général.

Votre Président vous invite à vous prononcer sur le texte des résolutions figurant à l'ordre du jour.

Fait à VALENCIENNES,
Le 2 juin 2025

Le Président



AB ST QUENTIN
Société par actions simplifiée au capital de 19.000 €
Siège : SAINT QUENTIN (02100)
12, boulevard de Verdun
R.C.S. SAINT QUENTIN 849.489.398.

RÉSULTATS (ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES) DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2020	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024
I. Capital en fin d'exercice :					
Capital social	7.500	7.500	7.500	19.000	19.000
Nombre des actions ordinaires existantes	75	75	75	190	190
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
II. Opérations et résultats de l'exercice :					
Chiffre d'affaires hors taxes	1.029.930	1.078.1028	1.887.233	2.035.080	1.968.699
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	156.032	108.067	(88.018)	(27.609)	135.899
Impôt sur les bénéfices	10.162	/	/	/	/
Participation des salariés due au titre de l'exercice	/	/	/	/	/
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	127.813	89.007	(97.687)	(82.011)	(37.264)
Résultat distribué	/	55.000	/	/	/
III. Résultats par action :					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux amortissements et provisions	1.944,93	1.440,89	(1.173,57)	(145,31)	715,26
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux amortissements et provisions	1.704,17	1.186,76	(1.302,49)	(431,64)	(196,13)
Dividende attribué à chaque action	/	733,33	/	/	/
IV. Personnel :					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		22	22	28	23
Montant de la masse salariale de l'exercice	432.258	425.227	640.710	630.435	689.377
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	60.075	80.369	153.124	145.116	164.160

S.F.M Commissariat aux Comptes
64 Rue Jean-Jaurès
59 880 Saint-Saulve

Jérôme Tison
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste des Commissaires aux comptes auprès du H2A

SAS AB SAINT QUENTIN

12 BOULEVARD DE VERDUN
02 100 SAINT-QUENTIN
RCS St QUENTIN 849 489 398

Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes
De l'exercice clos le 31/12/2024

Assemblée générale du 30/06/2025 d'approbation des comptes de l'exercice
Clos le 31/12/2024
Ce rapport contient 18 pages

SFM Commissariat aux comptes

SAS AB SAINT QUENTIN
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2024

A l'associé

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB SAINT QUENTIN relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

5.1

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le principe approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, arrêtés par la présidence, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint–Saulve le 14/06/2025
S.F.M Commissariat aux Comptes
Jérôme Tison
Commissaire aux Comptes



BILAN - ACTIF

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs au 31/12/24 Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	% de l'actif	Valeurs au 31/12/23	% de l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles				46		46
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	3 850	37	3 813		3 830	
Fonds commercial (1)	765 000	98 388	666 613		743 113	
Autres immobilisations incorporelles	1 566	1 234	331		826	
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				26		29
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages	79 018	40 553	38 466		59 406	
Autres immobilisations corporelles	437 712	100 856	336 855		408 132	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				1		1
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	18 877		18 877		18 157	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**1 306 023**	**241 068**	**1 064 955**	**73**	**1 233 462**	**76**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				1		1
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	15 963		15 963		14 900	
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				4		5
Créances Clients et Cptes rattachés (3)						
Autres créances (3)	62 326		62 326		89 637	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				5		
Actions propres						
Autres titres	75 000		75 000			
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	241 004		241 004	17	292 080	18
Charges constatées d'avance (3)	1 001		1 001		1 930	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**395 293**		**395 293**	**27**	**398 547**	**24**
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**1 701 316**	**241 068**	**1 460 249**	**100**	**1 632 009**	**100**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	% du passif	Valeurs au 31/12/23	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 19 000)	19 000	1	19 000	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport	313 375	21	313 375	19
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		2		7
Réserve légale	750		750	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	23 799		105 810	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-37 264	-3	-82 011	-5
SITUATION NETTE	319 661	22	356 924	22
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**319 661**	**22**	**356 924**	**22**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	896 392	61	1 028 530	63
Emprunts et dettes financières diverses (3)	36		36	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	69 109	5	75 933	5
Dettes fiscales et sociales	159 389	11	154 097	9
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	15 661	1	16 490	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**1 140 588**	**78**	**1 275 085**	**78**
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**1 460 249**	**100**	**1 632 009**	**100**
(1) Dont à plus d'un an	*900 758*		*896 392*	
(1) Dont à moins d'un an	*239 830*		*378 692*	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	1 968 699	100	2 035 080	100	-66 381	-3
Production vendue (biens et services)						
Montant net du chiffre d'affaires	**1 968 699**	**100**	**2 035 080**	**100**	**-66 381**	**-3**
Production stockée						
Production immobilisée	8 415		7 790		625	8
Subventions d'exploitation	7 000		10 000		-3 000	-30
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	936		1 477		-541	-37
Autres produits	145		4		141	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 985 195**	**101**	**2 054 351**	**101**	**-69 156**	**-3**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	496 039	25	535 864	26	-39 826	-7
Variation de stocks	-2 920		832		-3 751	-451
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 430		2 051		380	19
Variation de stocks	1 857		815		1 042	128
Autres achats et charges externes	310 541	16	604 130	30	-293 590	-49
Impôts, taxes et versements assimilés	7 254		9 209		-1 956	-21
Salaires et traitements	689 377	35	630 435	31	58 942	9
Charges sociales	164 160	8	145 116	7	19 044	13
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	173 163	9	54 402	3	118 761	218
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	118 119	6	121 974	6	-3 854	-3
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**1 960 020**	**100**	**2 104 828**	**103**	**-144 808**	**-7**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**25 174**	**1**	**-50 477**	**-2**	**75 651**	**150**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	291		100		191	191
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**291**		**100**		**191**	**191**
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	44 422	2	31 902	2	12 520	39
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**44 422**	**2**	**31 902**	**2**	**12 520**	**39**
RÉSULTAT FINANCIER	**-44 131**	**-2**	**-31 802**	**-2**	**-12 328**	**-39**
RÉSULTAT COURANT avant impôts	**-18 956**	**-1**	**-82 279**	**-4**	**63 323**	**77**
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	22		1 048		-1 025	-98
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**22**		**1 048**		**-1 025**	**-98**
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	18 240	1	614		17 626	
Sur opérations en capital	90		165		-76	-46
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**18 330**	**1**	**779**		**17 551**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-18 307**	**-1**	**268**		**-18 576**	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	**1 985 508**	**101**	**2 055 498**	**101**	**-69 990**	**-3**
TOTAL DES CHARGES	**2 022 772**	**103**	**2 137 509**	**105**	**-114 737**	**-5**
Bénéfice ou Perte	**-37 264**	**-2**	**-82 011**	**-4**	**44 747**	**55**

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a aquit le fonds de commerce pour un montant de 765 000€ en date du 18/09/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation limitée

Les fonds de commerce sont amortis sur une durée de 10 ans dans le respect de l'article L123-16 du code de commerce relatif aux petites entreprises.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

5.1

	CADRE A IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**	770 416		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		77 057		1 961
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	305 680		1 241
		Matériel de transport			127
		Matériel de bureau & mobilier informatique	130 057		607
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	512 794		3 936
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		18 157		720
		TOTAL	18 157		720
		TOTAL GENERAL	1 301 367		4 656

	CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**			770 416	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				79 018	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			306 921	
		Matériel de transport			127	
		Mat. bureau, inform., mobilier			130 664	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			516 730	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				18 877	
		TOTAL			18 877	
		TOTAL GENERAL			1 306 023	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

AB ST QUENTIN

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial		21 888	76 500		98 388
Autres immobilisations incorporelles		760	511		1 271
	TOTAL	22 647	77 011		99 659
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		17 652	22 901		40 553
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	12 959	30 824		43 783
	Matériel de transport		11		11
	Mat. bureau et informatiq., mob.	14 646	42 416		57 062
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	45 257	96 152		141 409
	TOTAL GENERAL	**67 904**	**173 163**		**241 068**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp. Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	14 899,83	15 963,00	14 899,83	15 963,00
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**14 899,83**	**15 963,00**	**14 899,83**	**15 963,00**

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	18 877		18 877
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 096	1 096	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 953	6 953	
	Impôts sur les bénéfices	9 312	9 312	
	Etat & autres — Taxe sur la valeur ajoutée	39 215	39 215	
	coll. publiques — Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	5 750	5 750	
	Charges constatées d'avance	1 001	1 001	
	TOTAUX	**82 204**	**63 327**	**18 877**

Renvois
(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 001
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**1 001**

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	896 392	-4 365	758 391	142 366
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		69 109	69 109		
Personnel & comptes rattachés		102 848	102 848		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		52 830	52 830		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 021	1 021		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	2 690	2 690		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		36	36		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		15 661	15 661		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**1 140 588**	**239 830**	**758 391**	**142 366**

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 132 137

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 110
Dettes fiscales et sociales	77 615
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**86 725**

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 4 700,00 Euros.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

LES EFFECTIFS

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel salarié :	**23,00**	**23,00**
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	23,00	23,00
Ouvriers		